

Grille de préconisations spécifiques activités de Plaisance encadrée et l'enseignement de la croisière FFVoile

	<p>Projet de navigation</p>	<p>Consulter les sites des autorités suivants : Préfecture maritime ; préfecture de Département ; autorité maritime locale ; capitainerie...</p> <p>Les points de vigilance et d'adaptation de l'activité : <u>Constitution d'équipage et personnes embarquées</u> : encadrement embarqué ou à distance, équipage résident sous le même toit ou non, nombre d'équipiers embarqués fonction des caractéristiques de la plateforme. <u>Périmètre de navigation</u> : itinérance, distance d'un abri permettant la gestion sanitaire. <u>Durée et conditions de la navigation</u> : nuitée à bord en navigation ou au port, gestion des aléas au regard des conditions de navigation.</p>	<p>Aides et outils</p>
Inscription / Préparation	<p>Caractéristiques du support et capacité d'accueil.</p>	<p>La configuration de la plateforme permet le respect de la distanciation sociale > 1 mètre à poste fixe et lors de la circulation à bord. Définir le nombre d'équipiers à bord en fonction des dimensions et de l'ergonomie du plan de pont, ainsi que de l'espace intérieur en cas de nuitée.</p>	<p>Tableau d'auto évaluation</p> <p>Grille de préconisations générales</p>
	<p>Constitution d'équipage</p>	<p>Privilégier les cours particulier individuel ou pour les personnes vivant sous un même toit. Dans d'autres configurations, abaisser la constitution d'équipage, encadrement compris, en deçà de la capacité d'accueil du navire, pour le maintien de la distanciation sociale, notamment en cas de nuitée à bord.</p>	<p>Guide des conseils sanitaires des activités voile de plaisance</p>
	<p>Périmètre, durée et conditions de navigation</p>	<p>Privilégier la navigation non itinérante avec retour au point de départ/port d'attache, entre l'heure de lever et de coucher du soleil, et la navigation dans la bande côtière permettant la gestion sanitaire en cas de besoin.</p>	<p>Formulaire de reprise d'activité pour les licenciés</p>
	<p>Avitaillement / équipement personnel</p>	<p>Selon le programme de navigation, chaque équipier apporte le nécessaire pour son usage personnel : masque à usage unique ou réutilisable, gourde, pique-nique et ustensiles, vêtements techniques, protection solaire,... dans un sac individuel fermant et nominativement identifié. Pour un programme plus long et éloigné, privilégier l'avitaillement par commande et livraison au port.</p>	<p>Préconisations sur la désinfection du matériel nautique</p>
	<p>Chef de bord</p>	<p>Le chef de bord est responsable de la bonne application des mesures sanitaires, dans toutes les phases du programme de navigation. Le port du masque est fortement recommandé dans toutes les situations d'interaction sociale, à terre comme à bord, pour les équipiers de 11 ans et plus. Si masque réutilisable de type tissu ou masque jetable : changement toutes les 4 heures, avec mise en place de routines collectives de nettoyage des mains et objets couramment utilisés Le lavage des mains se fait régulièrement et aussi souvent que nécessaire avec un savon bio dégradable ou à défaut de la solution hydro alcoolique, ainsi que le nettoyage des surfaces et objets partagés avec une solution désinfectante virucide.</p> <p>L'encadrant en qualité de chef de bord, s'assurera de la fourniture de gel hydro alcoolique et de savon bio dégradable, de sacs poubelle, de produit de nettoyage dans un contenant permettant la pulvérisation et des supports d'application jetables, en quantité suffisante et adapté aux mesures sanitaires de l'activité proposée.</p> <p>L'encadrement embarqué, à bord de bateau de propriétaire ou loué, s'assure de renforcer ses propres mesures sanitaires individuelles par l'apport de ses équipements et produits, et du respect de sa distanciation sociale (<i>exemple de</i></p>	